

ABONNEMENT.

Un an... 35 fr.
Six mois... 19
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois...
bros-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.
Annonces, 10 lignes...
Réclames...
Faits divers...
REVENUES SONT VAITES
On doit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf résiliation dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

SAUMUR,
12 Août 1881.

Election à la Chambre des députés.

Arrondissement de Saumur.
E. BERGER
Député sortant.

Chronique générale.

Le morceau principal du discours que M. Jules Ferry a prononcé à Rouen...
Le président du conseil des ministres est sûr de son affaire; le scrutin du 21 août donnera ce qu'il demande. Cela ne peut faire aucun doute, à son avis. Du premier coup, comptant l'homme d'Etat seprime, dans ses calculs, tous les candidats contraires au régime républicain; ceux-là, il ne les connaît pas, et il n'en tient nul compte. La lutte, pour lui, se circonscrit seulement entre républicains modérés dont il se dit l'oracle, et autres républicains « collectivistes, socialistes ou anarchistes », dont il se déclare l'ardent ennemi. Tout ce qui n'est pas de son école, ne trouvera pas grâce devant le suffrage universel. Jamais, certainement, aucun chef de cabinet n'a fait preuve d'une outrecuidance semblable. « La République est reconquise, triomphante! » Mais a-t-elle fait son devoir? Telle est la question qui sera posée le 21 août. M. J. Ferry la résout d'ores et déjà. Oui, dit-il, la réponse sera affirmative, parce que les élections seront modérées, et parce que M. J. Ferry, le cabinet, tout le gouvernement a fait, pendant la législature des 363, des choses que les intransigeants eux-mêmes — les

collectivistes, les socialistes, les anarchistes — n'auraient pas osé entreprendre. Et, à-dessus; M. le premier ministre se vante d'avoir mené à bonne fin toutes les expulsions de Jésuites, de Dominicains, de Capucins que nous avons vus, et d'avoir inventé un système d'instruction primaire qui rend neutres (ce qui veut dire, sans Dieu) les écoles du peuple. Vilaine besogne que tout cela, qui a révolté et qui révolte encore la conscience publique; besogne si vilaine que M. le premier ministre, avec la sûreté de coup d'œil qui le distingue, l'a jugé au-dessus des forces des intransigeants, c'est-à-dire des pires ennemis de tout principe de religion et de liberté. Après tout, M. J. Ferry est dans la vérité; le régime que la dernière Chambre a inauguré, et dont lui, le ministre principal, s'est fait le comptant exécutif, est pire cent fois qu'une guerre nettement et franchement déclarée. Il a procédé par l'hypocrisie dans les moyens, et, ayant à moins atteint son but, il préconise sans vergogne son système comme le plus simple et le meilleur, de préférence au système des anarchistes, qui aurait le tort de soulever partout une répression à peu près immédiate. Il vaut mieux procéder par insinuation, par les moyens cauteux; le chemin est plus long sans doute, mais il conduit au but d'une manière infaillible. Du moins, M. J. Ferry le croit et il le proclame inter pocula. C'est dans de pareils sentiments qu'il puise sa foi profonde dans le succès de ses candidats préférés. C'est aussi par cette raison majeure que nous devons nous défier davantage, serrer nos rangs, et voter pour les candidats à qui de semblables pratiques répugnent et qui osent le dire hautement. M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est décidé à nommer un autre consul à Tunis. Il a choisi M. Lequeux. C'est une satisfaction donnée à l'Angleterre qui, depuis longtemps, réclamait con-

tre le cumul anormal des fonctions de M. Roustan. Celui-ci était en même temps consul de France et ministre des affaires étrangères du Bey; il s'accordait comme ministre ce qu'il demandait comme consul. Pour l'Angleterre, la situation était aussi étrange. D'après les traités avec la Régence, le consul britannique a droit au même rang et aux mêmes égards que les autres représentants des puissances. Seulement, depuis le traité du 12 mai, s'il reste l'égal de M. Roustan, son collègue, il est l'inférieur de M. Roustan ministre. Et si M. Roustan, consul de France, a quelques démêlés avec le consul anglais, le même M. Roustan les videra en qualité de ministre du Bey. Il y avait une anomalie étrange dans ces deux fonctions inconciliables. Aussi M. Barthélemy Saint-Hilaire a-t-il dû céder aux réclamations du Foreign-Office et nommer un consul spécial qui ait une situation distincte de celle du ministre et semblable à celle des autres consuls. On lit dans le Courrier du Soir: « Il n'est plus possible maintenant de douter qu'une grande expédition en Afrique sera faite dans le commencement de l'automne. Les bureaux du ministère de la guerre travaillent en ce moment à préparer la mobilisation d'un corps important. Que deviennent les pacifiques mensonges des officiers et des opportunistes? » Le ministre de l'intérieur prépare une circulaire aux préfets relative aux conditions d'admission, de réception et de dépôt des enfants abandonnés dans les établissements de l'assistance publique. La circulaire invitera les préfets à donner des ordres pour que les enfants abandonnés soient reçus désormais sans aucune formalité. (France.)

On paraît craindre une violente manifestation contre M. Gambetta à l'une ou à l'autre des deux réunions organisées par ses commettants de Belleville. Certaines menaces de M^{me} Louise Michel et ses amis ont donné l'éveil à la police qui se tiendra sur ses gardes le 12 et le 16 août. M. Berteraau, préfet des Côtes-du-Nord, vient d'adresser la lettre suivante au commandant de la gendarmerie du département: « Monsieur le commandant, » Au début de la période électorale qui nous sépare des élections législatives du 21 août, je crois devoir appeler d'une manière toute spéciale votre attention sur la nécessité de réprimer énergiquement les faits de corruption électorale qui ont été trop souvent signalés sur différents points du département. » Dans l'intérêt de la liberté des électeurs et de la sincérité du vote, il importe de mettre un terme à ces distributions de sommes d'argent, de boisson et de tabac qui constituent dans certaines communes les principaux moyens de propagande employés par les candidats ou leurs partisans, principalement la veille et le jour du scrutin. Je vous prie de vouloir bien donner aux commandants des brigades du département les instructions nécessaires pour que, dès maintenant, tous les faits délictueux de cette nature qui leur seraient signalés soient immédiatement constatés par procès-verbaux. » Certes, les instructions de M. le préfet des Côtes-du-Nord ne sauraient être trop approuvées. Mais on tâchera bien, comme toujours, de fermer les yeux sur les moyens de propagande des candidats républicains. L'Intransigeant publie sur la Question d'argent un article dans lequel il est fait un singulier tableau de l'incorruptibilité républicaine.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{me} MARIE LACHÈSE.
(Suite.)
Dans la partie septentrionale de la ville d'Angers s'élève un monument qui, symbole et gardien des sécurités sociales, cherche plutôt à paraître bien affermi sur ses bases que soucieux de flatter les regards. Sur un de ses côtés, deux rangs de colonnes ioniques forment un cloître de très-moestes proportions. Une grille relie ces colonnes entre elles et les sépare de la place voisine. A travers les barreaux de bronze, on aperçoit un carré assez vaste, entouré de bâtiments symétriques dont une petite tourelle fait le seul ornement. Comme on peut le présumer d'après cette description, ce monument est d'extérieur fort simple. Mais il porte un nom qui suffit pour imposer à une population un respect mêlé de confiance et de crainte. Dans ses longues salles, on ne pénètre pas sans émotion. Là, se déroulent des tableaux ministres; là, s'accroissent des

réparations providentielles; là, se déroulent des questions mystérieuses et se déchirent des voiles parfois ensanglantés. Aux heures des épouvantes publiques, les yeux se tournent vers ce monument. Il est l'asile de l'innocence, comme il peut, au lendemain de crime, servir de chemin vers l'échafaud. Tandis qu'il devient ainsi par moments le théâtre de scènes dramatiques, il entend presque tous les jours se débattre les intérêts de tout ordre. Enfin, il garde de précieux souvenirs. Il a vu se révéler, grandir, passer quelques-unes des illustrations locales; il conserve, inscrits sur ses registres, des noms portés encore avec honneur par beaucoup de familles du pays. Non loin de ce vieux Palais de Justice, entre les quartiers populeux de la paroisse Notre-Dame et les promenades ombreuses hantées par les oisifs et par les élégants, se creuse une rue qui se dissimule dès qu'on ne la regarde pas en face. Ses deux extrémités raillent à tel point la ligne horizontale que les voitures ne se hasardent pas souvent à troubler sa tranquillité. Étroite comme une rue orientale, elle est néanmoins toute parée de verdure, toute baignée par les feux du soleil. En effet, les murs qui la bordent sont d'une réserve qui fait honneur à l'esprit bienveillant de leurs propriétaires. Ils laissent, aux passants toute facilité pour contempler les roses grimpantes et les

vignes folles qui s'élancent du sol et vont jeter leurs festons jusque sur les toits des logis. Ces logis ne sont pas nombreux. Dans ce sillon ouvert au sein des agitations de la cité, chacun a voulu se mettre au large. Un quart de la rue sert de limite au jardin d'un monastère. S'entourant d'un petit domaine, cinq ou six maisons, tout au plus, se partagent les trois autres quarts. Entre ces maisons, il en est une qui se fait remarquer par sa construction d'un autre âge. Sobre comme tout ce qui est distingué, elle se permet néanmoins de posséder trois pignons et une mince tourelle où l'on devine un escalier. Sur les fleurs qui s'épanouissent à son ombre, elle profile sa façade et ne laisse voir aux étrangers que son côté latéral. Encore est-elle assez avare pour le réduire à un pan de mur fort étroit, sur lequel ne s'ouvre qu'une fenêtre. Mais quelle fenêtre! A elle seule, elle est digne de provoquer l'examen le plus long, le plus attentif. Rejetant tout à coup le passant jusqu'au siècle des Primatice et des Jean Goujon, elle lui présente des pilastres délicats entre lesquels se croisent de larges meneaux de pierre. Elle se couronne d'une frise où se dessinent les armoiries d'une famille de cadets bretons. Autour d'elle sont dérangées des arabesques, des guirlandes évidemment sœurs des sculpteurs de Chambord. Le tout a bruni sous le passage du temps. Une pierre semble même un peu lézar-

dée dans la frise écussonnée. Que l'on ne s'y trompe pas! Malgré les soins pris pour compléter l'illusion, un archéologue clairvoyant découvrirait bientôt, dans cette prétendue merveille de la Renaissance, l'œuvre d'une main contemporaine dirigée par le goût d'un propriétaire connaisseur. A l'époque de cette histoire, nul ne pouvait ignorer quel était ce propriétaire car, outre le modeste blason surmonté d'un casque, qui rappelait sa lignée, une plaque de cuivre placée près de la porte révélait son nom, ainsi que sa profession. On lisait sur cette plaque: MAITRE COBERTIN LE TIANEC Avocat. Cette maison était toujours paisible, en dehors des heures d'audience, elle était rarement solitaire. Elle voyait se succéder de nombreux visiteurs qui ne manquaient pas, dès le lendemain, de lui en adresser de nouveau. C'était un fait connu dans les hautes comme dans les humbles sphères, maître Le Tianec recrutait surtout sa clientèle parmi les plus petits et les plus délaissés. Non qu'il professât pour les classes populaires cette prétentieuse et aveugle partialité qui engendre tant d'utopies. Au contraire, son dévouement à leurs intérêts aurait suffi pour en faire l'ennemi de ces funestes doctrines qui, égarant le pauvre loin de la place à laquelle il a

Nous citons :

« La déclaration de l'urgence sur la proposition Raspail aurait pu faire croire, au premier abord, qu'il n'y avait, en somme, que peu de membres du Parlement compromis dans des aventures financières. La vérité est que les députés et les sénateurs dont les noms figurent dans les réclames industrielles sont en nombre si considérable que l'on compterait plutôt ceux qui sont purs que ceux qui ne le sont pas.

« On est stupéfait de la multitude de candidats-millionnaires que forment les deux Chambres. Vous lisez des noms obscurs, vous vous dites qu'ils cachent de braves gens, peut-être gros propriétaires ruraux, peut-être riches par leur famille, peut-être simplement aisés, peut-être pauvres ; vous découvrez que vous êtes en face de doux flibustiers en train de détourner clandestinement le cours du Pactole.

« Le Parlement n'est plus un Parlement ; c'est une fourmilière où pullulent les fourmis de l'usure et de l'agiotage, c'est un grouillement de coulissiers, de joueurs et de traitants, dont le tumulte, bientôt, ne sera plus que l'obscène broahaha qui sort de la Bourse.

« On est représentant pour se vendre, et la théorie en vertu de laquelle un représentant peut se vendre et s'acheter est on ne peut plus facile à comprendre. Qu'est-ce qui permet, la plupart du temps, à une entreprise financière et industrielle de naître, de vivre et de prospérer ? La loi. Qu'est-ce qui fait la loi ? Les Chambres.

« Voilà trente ans que le choléra de la spéculation nous emporte. Si quelqu'un s'avisait de publier aujourd'hui l'histoire des fortunes les plus acceptées du public, et même de notre public à nous, républicains, de notre public à nous, radicaux et intransigeants, ce serait à reculer d'horreur. On verrait le rôle que joue le pot-de-vin dans notre civilisation.

« Ce qui défend le mieux la proposition de M. Raspail, et ce qui engage le plus éloquemment les électeurs à purger la prochaine Chambre de tout ce qui, de près ou de loin, pourrait ressembler à un financier, c'est que cette proposition de salubrité publique et d'assainissement moral a été déclarée urgente par une Chambre qui n'était pas saine, et qui ne s'était jamais plainte de ne pas vivre dans une atmosphère salubre. La force des choses, la grandeur de la nécessité l'ont emporté.

« Il y a des mesures extrêmes qui sont indispensables en temps de peste. Il est urgent que nous ne devenions pas une nation de voleurs, de filous, de vendus, de revendus et de prostitués. Nous en sommes, en fait de spéculation, où en était Rome en fait de mœurs, au moment où fut édictée la loi contre les célibataires ; nous avons voté contre notre propre mal, comme les Romains eussent volé contre leur propre pourriture.

« La question, pour eux, était de ne pas finir par la chair ; la question pour nous est de ne pas finir par l'argent. »

Rien à ajouter à cette peinture de mœurs.

droit dans les sociétés baptisées, lui dérober sa paix résignée, sa vraie grandeur et ses immortelles espérances.

Mais, chrétien, Corentin Le Tiance aimait à retrouver, dans les déshérités de cette vie, l'image du Sauveur. Avocat, il savait qu'autour d'un coupable se groupent presque toujours un certain nombre de malheureux. Le père dont les cheveux blancs étaient déshonorés, la femme séparée tout à coup du mari qui gagnait le pain de la famille, les enfants demeurant isolés devant les murs d'une prison, étaient sûrs de rencontrer chez lui une aide généreuse en même temps qu'une sincère pitié. Il s'efforçait aussi de prendre en main la cause compromise et la servait avec tout le zèle que pouvaient lui permettre les droits d'une justice nécessaire.

La Providence avait parfaitement disposé Corentin pour ce rôle de consolateur : il possédait la fortune, il n'avait pas reçu l'éloquence.

On se rappelle encore, on se rappellera longtemps, au Palais de Justice d'Angers, le premier plaidoyer de maître Le Tiance. Le jeune avocat venait d'arriver de Paris, docteur en droit, membre de huit sociétés littéraires. Il avait fait coïncider son retour avec l'approche des assises. On assurait que, dans son cabinet, le buste de Démosthènes et celui de Berryer étaient placés à droite et à gauche de son bureau.

Le Triboulet a reçu d'un officier d'artillerie qui se trouve en ce moment à Manouba la lettre suivante, qui donne sur la Tunisie les détails les plus tristes et les plus navrants.

Nous appelons sur eux l'attention de nos lecteurs et de tous les électeurs.

On verra combien ces renseignements sont peu d'accord avec ceux que fournit à la France l'officieuse Agence Havas.

Peut-être aideront-ils à dessiller enfin les yeux du pauvre peuple que l'on exploite si effrontément et dont on fait périr les enfants avec tant d'insouciance et de cruauté.

Manouba, 2 août.

Monsieur,

Tout va mal en Tunisie ; la fièvre typhoïde décime nos troupes, la mortalité est énorme.

Officiers, sous-officiers et soldats réclament à grands cris des amonitions dans les ambulances ; nos hommes meurent sans le secours de la Religion et sont enterrés comme des chiens.

Le mécontentement grossit chaque jour. J'ai entendu des soldats demander, supplier dans leurs derniers moments qu'on leur amenât un prêtre ; un officier du génie me racontait avoir entendu un malheureux moribond accuser un médecin dans son délire de lui refuser un prêtre à son lit de mort.

Les ambulances regorgent de monde, et, au lieu de les agrandir, on refuse à des malades l'entrée à l'ambulance faute de place.

Le fait s'est produit souvent et se produira encore.

Ainsi, le 29 et le 30 juillet, on rapportait au milieu de leurs camarades indignés des malades qu'on n'avait pas voulu recevoir à l'ambulance de la Manouba faute de place.

On envoie chaque semaine des troupes de Toulon en Tunisie. Le général Sabatier arrive demain avec dix mille hommes. Le 7^e régiment de chasseurs à cheval est arrivé ce matin à la Manouba, venant de Souk-Ahras.

Ce pauvre régiment a fait la campagne de Tunisie et n'a pas recueilli même une croix de la Légion-d'Honneur.

On dit dans les camps, où l'on sait qu'il se prépare une grande insurrection en Tunisie, que nous sommes ici pour faciliter les opérations financières de tels et tels gros bonnets que je pourrais vous nommer.

Il serait bon de faire savoir dans les campagnes que la R. F. nous a engagés dans une guerre malheureuse, dont nous ne savons comment sortir ; que nous engloutirons bien des millions à notre pauvre France et que nos soldats meurent abandonnés, en se voyant refuser un prêtre à leur lit de mort.

Agrérez, etc. X...

Lieutenant d'artillerie.

P.-S.—En Algérie, le renvoi du général Cerez a produit fort mauvais effet ; c'est une faute ; c'était un homme intelligent.

Ne soyez pas surpris qu'on ait tant attaqué le colonel de Mallaret, de la légion étrangère.

Il était, en effet, anti-républicain, et, de plus, très-mal avec le colonel Rio, que vous connaissez bien, et sur lequel il avait autrefois fourni de fort mauvaises notes. C'était plus que suffisant pour s'attirer une disgrâce.

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

PARIS.

5^e arrondissement. — Une réunion a été tenue salle du Vieux-Chêne. Elle a été fort tumultueuse et s'est terminée par des rixes. Nous empruntons ce récit au *Citoyen de Paris* :

« Après beaucoup de peine et de bruit, l'assemblée avait fini par nommer M. Wag-

Il fut désigné d'office pour défendre un ouvrier qui, pressé par la misère, avait volé un pain dans l'étalage d'un boulanger. On comprend jusqu'à un certain point qu'une tentation de ce genre puisse assaillir un homme pauvre et lassé ; cependant, on doit avouer que, pour se procurer des subsistances, il est d'autres moyens ; d'autant plus que le coupable, poussant loin la volonté de mal faire, avait brisé une vitre pour commettre ce larcin.

Corentin trouvait presque nulle la cause qui lui était confiée ; mais elle ouvrait devant ses raisonnements le vaste champ des problèmes sociaux et des calculs économicistes. On pouvait arriver à y rattacher presque toutes les questions débattues sur les intérêts généraux. En outre, elle permettait de faire se dérouler des tableaux pathétiques où la souffrance, la lutte, le désespoir, l'égarément, tout ce qui entraîne, devait être employé avec art pour conduire le public jusqu'à de palpitantes émotions.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Maximes et Pensées.

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir.

LA ROCHEFOUCAULD.

ner, président ; le citoyen Martinet et un citoyen dont le nom m'échappe, assesseurs ; le citoyen Quinqué, secrétaire.

La parole est d'abord donnée au citoyen Gazelle, du comité révolutionnaire central, qui dit que le but de l'assemblée est de former un comité distinct des comités bourgeois, et chargé de représenter dans les réunions les revendications des travailleurs.

Le citoyen Martinet a ensuite la parole. A peine a-t-il prononcé quelques mots que, à notre grande surprise, le président l'invite à être bref.

L'orateur répond qu'il vient de commencer et qu'il trouve étrange l'observation du président.

A ce moment, comme si l'observation de M. Wagner avait été un signal, un tumulte indescriptible éclate.

Le citoyen Jugla est poussé à la tribune. A peine est-il sur l'estrade que le président lui saute à la gorge.

Les amis du citoyen victime de cette agression inqualifiable se jettent sur l'agresseur, et les révolutionnaires se massent autour de la tribune qu'ils envahissent.

La table est renversée et les réactionnaires (?) chassés de l'estrade.

Depuis ce moment, jusqu'à minuit, aucun orateur n'a pu arriver à se faire entendre.

A la sortie, les sergents de ville paraissent disposés à imiter les procédés de l'Empire. L'un d'eux même houscule fort brutalement, et sans raison, le citoyen Boudier, du comité révolutionnaire central.

Un mot en terminant : bien que dans tous les arrondissements les opportunistes s'entendent admirablement à faire du tapage dans les réunions, le cinquième l'emporte sur tous les autres, en matière de « boucans. »

Personne, en effet, n'a oublié les scènes tumultueuses, provoquées toujours par les « modérés », qui ont eu lieu lors des élections municipales.

Une autre réunion, composée d'environ 400 électeurs de la 1^{re} circonscription, a eu lieu mardi soir, à l'école communale de la rue de Poissy.

L'un des organisateurs de la réunion, le docteur Blondeau, a fait part à l'assemblée des violences qui s'étaient produites dans la réunion publique de la salle du Vieux-Chêne. Un anarchiste, s'est-il écrit, a frappé le président et la séance a dû être levée.

Le docteur Dupré pose sa candidature, et le citoyen Bestetti, candidat anarchiste révolutionnaire, lit le programme du *Parti ouvrier*.

La candidature de M. Louis Blanc, député sortant, est acclamée.

9^e arrondissement. — Mardi soir, les électeurs des quartiers Saint-Georges et Rochecouart étaient convoqués à la salle Pétrelle, pour entendre différents candidats.

M. de Kératry a pris le premier la parole ; il a développé son programme. Voici les points principaux :

« Maintien du Sénat ;
« Maintien du budget des cultes et pas de séparation de l'Eglise et de l'Etat ;

« Liberté d'association pour tous, aussi bien pour le clergé que pour les laïques ;

« Liberté de la presse. »

On a posé à M. de Kératry cette question : « Si vous étiez élu député, voteriez-vous la laïcisation des hôpitaux ? »

— Pendant la dernière guerre, dit-il, j'ai été blessé, et j'ai pu apprécier les soins qu'apportaient les Sœurs de charité à remplir leurs pénibles fonctions. Donc, je repousse la laïcisation.

On lui a demandé d'expliquer sa conduite au camp de Conlie.

Il a donné lecture d'une note du *Journal officiel* qui le félicite sur le zèle qu'il avait apporté à organiser les différents régiments, et dit que le désarroi qui avait suivi n'était attribué qu'au manque d'armes, qui n'avaient pas été fournies par M. Gambetta.

Le programme radical de M. P. Dubois est tout à fait le contraire de celui de M. de Kératry, et n'a pas reçu l'accueil qu'il attendait des électeurs.

C'est avec peine que M. Ranc a pu développer le sien, par trop opportuniste, se rapprochant en tous points de celui qui vient d'être prononcé à Tours, par M. Gambetta.

M. Deynaud, collectiviste, est venu combattre les candidatures de MM. Ranc et Paul Dubois, et a présenté la sienne comme candidat ouvrier.

La séance a été levée à onze heures, trop d'incidents.

15^e arrondissement. — Grand tapage à la salle Ragache, rue Lecourbe, où s'étaient rendus en grand nombre les électeurs du quartier de Vaugirard.

On a eu beaucoup de peine à constituer le bureau.

M. Farcy, député sortant, a pris la parole.

Il commence par déclarer qu'il n'a jamais eu connaissance des réunions tenues dans l'arrondissement. (Exclamations. — Violent tumulte.) Il cherche à démontrer qu'il a consciencieusement rempli son mandat, mais il est interrompu à chaque mot par les dénégations et les cris de l'auditoire.

Tout à coup le citoyen Courmet apparaît à la tribune ; il est acclamé avec enthousiasme.

L'ex-communard fait le procès de la Chambre. Quelques voix l'interrompent : « Et l'amnistie ? » — « Avant de voter l'amnistie, répond le citoyen Courmet, cette même Chambre la repoussait avec une louche chanté unanimité ; elle ne s'est décidée à la voter que lorsqu'elle est entrée dans les plans de l'ambitieux que vous connaissez tous. »

— Gambetta ! Gambetta ! crie-t-on de tous les côtés.

A partir de ce moment, le citoyen Courmet, qui depuis quelques jours souffre d'un enrrouement, ne peut dominer le bruit.

Comme parmi les interruptions on dit : « Un programme ! » le citoyen Emery-Dufaue monte à la tribune et lit le programme accepté par le citoyen Courmet. Cette lecture est accueillie par les applaudissements d'une partie de l'assemblée et les protestations d'une autre partie.

L'orateur continue : Le 16 mai 1877, le citoyen Farcy, en rendant compte de son mandat à ses électeurs, réunis dans cette même salle, a prononcé les paroles suivantes : « En présence des craintes que nous pouvons éprouver au sujet de la politique extérieure, le gouvernement n'oserait déclarer la guerre sans s'adresser aux mandataires du peuple. Si le fait contraire se produisait, ce crime ne resterait pas longtemps impuni, car tous les Français se lèveraient comme un seul homme pour venger cet outrage. »

Le député Farcy n'a pas protesté contre la déclaration de guerre déguisée à la Tunisie, qui cachait, comme toujours, des opérations financières.

20^e arrondissement. — Les électeurs du 20^e arrondissement s'étaient rendus en foule, mardi soir, à la salle Graffard, pour y entendre les deux candidats de l'Alliance socialiste républicaine, MM. Tony Révillon et Sigismond Lacroix.

Lorsque tout le monde s'est trouvé dans la salle et que le bureau a été constitué, les deux candidats sont montés sur l'estrade, et M. Sigismond Lacroix a pris le premier la parole :

« Citoyens, dit-il, craignez-vous la dictature ? Je viens la combattre. Voilà cinq ans que je fonde un journal avec Rochefort pour la combattre ; c'est à cela que je dois l'honneur qu'on me fait aujourd'hui. Il fallait que le parti radical eût des candidats à opposer à Gambetta ; voilà pourquoi nous avons accepté à nos risques et périls.

« Le parti républicain a eu le tort de vouloir rallier les monarchistes sans inquiéter des réformes nécessaires au peuple. On a défendu toutes les institutions monarchiques contre les républicains. Qui a fait cela ? Qui a défendu l'administration ? la magistrature ? le clergé national ? — Une voix : Le charlatan de Gambetta !

« On trouve prématurées des réformes acceptées même par les royalistes de 1789. Tout cela nous mène à la dictature, simplement par la volonté de M. Gambetta, du moins par le fait des institutions qui ne sont faites que pour la dictature et qui y conduisent fatalement. »

M. Tony Révillon prend ensuite la parole :

« Lorsque je vins pour la première fois à Belleville, dit-il, c'était en mai 1869 ; je ne suis pas venu soutenir la candidature irréconciliable de Léon Gambetta ; mais aujourd'hui qu'il a déchiré le pacte de Belleville, je suis son adversaire déclaré. »

J'applaudis les candidats ouvriers qui se sacrifient dans toutes les circonscriptions de Paris comme nous le faisons ici. Mais je dis que si nous nous divisons dans tous les arrondissements, dans le vingtième nous devons rester unis pour vaincre l'ennemi.

Les discours des deux candidats socialistes ont été chaleureusement applaudis. On entend successivement les citoyens Jules Alix, Rousseau, Protot, Ledeuil, candidats. Le citoyen Piton, directeur du *Journal des Abrutis* et candidat, s'était fait inscrire, mais il renonce à la parole. Le docteur Galopin veut poser sa candidature, mais les collectivistes l'empêchent de se faire entendre, et il est obligé de descendre de la tribune; on lui reproche son désistement aux élections municipales en faveur de M. Rabagny contre Trinquet.

On se sépare après avoir adopté les deux candidatures de MM. Tony Révillon et Sigismond Lacroix.

EN AFRIQUE.

Alger. — Le général Saussier vient de rentrer à Alger, après avoir visité la grande Kabylie. — Le général Colonieu est arrivé le 7 à Méchéria, dans de bonnes conditions. Le colonel Négrier, qui est rentré depuis quelques jours à Geryville, doit faire sous peu, avec une colonne légère, une exploration dans l'Ouest. Il se reliera ensuite avec le poste de Méchéria.

On confirme la nouvelle d'un combat qui aurait été livré par Si-Sliman aux tribus marocaines qui refusaient de recevoir les Rezzains.

Dépêches de l'Agence Havas:

Sébdou. — Trois femmes, une jeune fille, un enfant et deux hommes, tous Espagnols, ont été vendus par Bou-Amena à Si-Sliman et viennent d'arriver.

Saïda. — Un convoi de ravitaillement est parti mardi pour Sfisifa, escorté par deux compagnies de ligne et deux escadrons de chasseurs.

Les approvisionnements sont activement poussés sur tous les points.

Une colonne composée d'un bataillon de la légion étrangère, d'un bataillon de tirailleurs, d'un escadron de chasseurs, commandé par le colonel Négrier, est partie pour Geryville, le 7 août. Son objectif est d'en finir avec les Rezzains.

La colonne Duffilhol est rentrée à Tifaroua mercredi matin.

Le 81^e de ligne a beaucoup souffert.

Incendie de l'Isaac-Pereire.

Tunis, 9 août, 2 h. soir.

Jusqu'à onze heures du matin, les navires et les journaliers, sous la surveillance du commandant Araud, avaient travaillé au débarquement des marchandises qui étaient à bord de l'*Isaac-Pereire*.

Après avoir fait sa dernière ronde, le commandant Araud était allé se reposer, quand, à deux heures du matin, il fut réveillé par des cris parlant de l'avant. L'*Isaac-Pereire* était en feu.

L'incendie s'était déclaré avec une telle rapidité, que l'équipage n'eut que le temps de s'échapper sans rien sauver.

Les passagers de troisième classe, entourés de flammes, n'ont été sauvés que grâce au dévouement de l'équipage et aux mesures de précaution prises immédiatement par le commandant Araud, qui, pour circonscrire le foyer de l'incendie et empêcher que les flammes ne gagnassent l'arrière, fit faire un mouvement tournant au navire.

Pendant cette manœuvre, le commissaire et les médecins se multiplièrent et réussirent à sauver l'aménagement des cabines de 2^e classe. Ils firent poser ensuite des portes étanches et des manches aux prises d'eau préparées pour le cas où le feu gagnerait.

Malgré l'aliment que lui fournissait le bois d'arrivage, qui était très sec, et les tonneaux d'huile, le feu n'a pas dépassé les deux compartiments où il avait pris.

Grâce à ces mesures, le commandant Araud put sonner le tocsin et, en quelques instants, les chaloupes à vapeur et les canots de tous les navires de guerre qui sont en rade de la Goulette arrivaient sur le lieu du sinistre.

Vingt-deux embarcations, tant canots que chaloupes, entouraient l'*Isaac-Pereire*, parmi lesquelles deux italiennes et une anglaise.

Le commandant Araud voulut faire saborder l'avant, mais il n'y put réussir à cause de la chaleur qui se dégageait. Les marins qui s'approchèrent de la poupe, quoique couverts d'eau par un jet continu, eurent les sourcils et la barbe brûlés. L'idée du sabordage dut donc être abandonnée.

Le commandant Araud insista alors auprès des officiers de l'escadre pour qu'ils fissent sauter l'avant au moyen d'une torpille; mais ceux-ci n'en voulurent pas accepter la responsabilité. Le commandant déclara alors qu'il assumait sur lui seul toute la responsabilité.

On plaça une torpille et on fit descendre toutes les personnes du bord, excepté M. Araud, qui ne voulut pas abandonner son poste.

La première torpille n'étant pas partie, on en plaça une seconde, qui produisit l'effet voulu.

Le commandant Araud, debout sur la passerelle, faillit être blessé au moment de l'explosion.

On espère relever l'*Isaac-Pereire* sous peu de jours.

Télégramme de l'Agence Havas:

Tunis, 10 août.

» Le dommage éprouvé par l'*Isaac-Pereire* ne paraît pas dépasser 80,000 fr.

» Ce navire, qui fait le service de Bone, La Caille, Bizerte et Tunis, devait rentrer à Marseille demain à onze heures du matin. On espère qu'il pourra être promptement renfloué.

» L'escadre d'évolution de la Méditerranée attend l'arrivée de l'escadre du Levant pour quitter les côtes de la Tunisie.

» Les habitants de Soussse sont dans une grande perplexité. Ils ont été obligés de renforcer la garde des portes, de crainte d'être attaqués par les Arabes des villages voisins qui sont, assure-t-on, très-surrexaltés.

» Les autorités de Soussse ont pris un arrêté interdisant l'entrée de la ville à tout Arabe en armes.

» Ceux qui en ont sont tenus de les déposer dans le poste et ne les reprennent qu'à leur sortie.

» Un train spécial est parti cette nuit de la Manouba, conduisant des troupes à Ghardimaou.

Voilà des faits qui montrent que la paix est loin d'être garantie par le traité du 12 mai.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 août.

Notre 5 0/0, après être descendu à 117.80, revient à 117.97 1/2. On s'arrête en clôture à 117.95. L'amortissable ancien fait 87.25 et 87.35. L'italien est à 90.45. Le Turc se traite à 17.47 1/2.

On inscrit sur le Crédit foncier le cours de 1.672.30. Les demandes de province en obligations de divers types sont fort nombreuses. Elles fournissent une partie des fonds nécessaires pour l'extension continue des prêts fonciers. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est bien tenue. Le Crédit général français est en demande à 785. Le dividende normal de l'exercice est déjà représenté, dit-on, par les bénéfices réalisés pendant le premier semestre.

C'est demain que s'ouvre la souscription publique aux obligations de la Ville de Bordeaux. Cette émission est, dès aujourd'hui, un succès assuré. Le titre rapporte 4 0/0 net.

La Banque nationale est très-recherchée aux environs de ses cours précédents. L'action du Crédit foncier Luxembourgeois est à 635. Les Bons de l'Assurance financière ont un courant d'achats à 310.

La Banque transatlantique est constituée au capital de 50 millions.

Les Sociétés de même ordre à l'étranger distribuent à leurs actionnaires des dividendes qui représentent de 15 à 20 0/0.

La Banque de Prêts à l'industrie est très-ferme. Ce titre n'a jamais subi, depuis l'origine de la Société, aucun mouvement de réaction. Le Crédit de France voit ses actions tenues très-fermement à 715. Cette immobilité s'explique par l'immobilité de transactions à l'époque où nous sommes.

Chronique militaire.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandants de corps d'armée une circulaire, au sujet de l'appel des hommes qui, ayant obtenu un sursis en 1880 ou au printemps 1884, sont passés dans l'armée territoriale depuis le 1^{er} juillet. Ces hommes seront convoqués, cette année, avec les réservistes, par ordre d'appel individuel.

Nouveau genre de secours électoral, dit le *Journal du Loiret*.

Un certain nombre d'escadrons qui sont en garnison à Paris avaient été désignés pour se rendre au camp du Rœhbar, près de Tours. Un ordre complaisant du général Farre a changé leur destination. On les envoie au camp d'Avor.

Il paraît que le père de M. Brisson est candidat dans cette région. Pour que sa candidature y fructifiât, il importait, dit-on, que cette manne militaire tombât sur le pays!

Une gloire militaire vient de s'éteindre. Nous extrayons du *Clairon* le fait de guerre suivant, qui ne surprendra personne de ceux qui ont connu l'esprit de décision qui caractérisait le général Pisani et la vigueur avec laquelle il savait exécuter un plan:

« La mort récente du général comte Pisani-Jourdan, que nous avons annoncée ces jours derniers, nous remet en mémoire un des rares épisodes heureux de la campagne de 1870, le combat de Monnaie.

Chargé de défendre Tours avec une brigade à peine formée, le général Pisani n'hésita pas à se porter au-devant d'une colonne allemande d'une force très-supérieure, et à engager le combat dans ces conditions défavorables.

» Devant cette audacieuse attaque, l'ennemi, si souvent victorieux, crut avoir affaire à l'avant-garde d'un corps important et se retira sans oser prolonger une lutte où le nombre seul suffisait à lui assurer le succès. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La fête musicale donnée hier soir au Square du théâtre a été un nouveau triomphe pour M. Sineau et les artistes qu'il dirige. Comme quinze jours auparavant, c'est en présence d'une foule considérable que l'excellente musique du 77^e s'est fait entendre.

Cette charmante soirée a duré près de deux heures. Il est vrai que trois morceaux ont été ajoutés au programme, déjà si riche et si bien composé.

Après un joyeux pas redoublé, est venue l'ouverture du *Freyshütz*, cette sublime inspiration de Weber. — *Der Freyshütz* parut à Berlin en 1822. Cet ouvrage admirable éleva Weber au rang des premiers maîtres de l'Allemagne; le succès en fut brillant et populaire. On sait la vogue prodigieuse en France du *Freyshütz*, qui parut sur nos théâtres avec le titre de *Robin des Bois*.

Ensuite nous ne tardons pas à entendre la *Retraite tartare*, du chef de musique de la garde républicaine, que répètent souvent les échos des concerts publics de Paris. Ce morceau, à la musique aussi savante qu'originale, a été très-goûté du public.

La fantaisie de Strauss (*le Beau Danube*), le pot-pourri de Leroux, une délicieuse polka de M. Sineau (*Péillante!*) et celle non moins charmante intitulée *le Rossignol*, ont obtenu tour à tour le plus grand succès. Des braves enthousiastes et de chaleureux applaudissements ont accueilli chacun des morceaux.

Le concert a été terminé par *Vive Saumur!* ce bouquet qui est chaque fois gracieusement offert aux habitants par la musique du 77^e de ligne et son habile chef.

Ce matin, à 6 heures, la seconde colonne du 77^e de ligne, précédée de la musique, a quitté Saumur par la route de Saint-Lambert.

De son côté, le 12^e cuirassiers s'est dirigé, dès 5 heures 1/2, par la levée de Notre-Dame, se rendant au camp d'Avor pour les grandes manœuvres.

Voici la liste des étapes à parcourir par le 12^e cuirassiers, depuis son départ d'Angers, mercredi matin, jusqu'à son arrivée au camp d'Avor, le samedi 20 août:

- Le 10, aux Rosiers, 32 kilomètres.
- Le 11, à Saumur, 16 kilomètres.
- Le 12, à Chinon, 34 kilomètres.
- Le 13, à Saint-Maur, 32 kilomètres.
- Les 14 et 15, à Loches (séjour), 30 kilomètres.
- Le 16, à Châtillon, 22 kilomètres.
- Le 17, à Lévroux, 36 kilomètres.
- Le 18, à Issoudun, 28 kilomètres.
- Le 19, à Bourges, 37 kilomètres.
- Le 20, arrivée au camp d'Avor, 20 kilomètres.

Total: 284 kilomètres ou 74 lieues à parcourir en 10 jours.

On voit que les étapes sont simples et non doublées, ainsi qu'un renseignement erroné l'avait fait dire à nos confrères d'Angers.

SQUARE DU THEATRE.

Musique Municipale de Saumur.

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 14 août 1884, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Argonne, marche..... TILLIARD.
2. Polka des Pélerins..... SAUVAN.
3. La Tour des Pins, fantaisie..... HEMMERLE.
4. Le Tour du Monde, valse..... O. METRA.
5. Allegro militaire..... X.

Tours.

Le député opportuniste de Tours, M. Rivière, le caudataire de Gambetta, va être battu en brèche par un concurrent radical, M. Tiphaine, maire de Monnaie, qui, pour réagir contre les « prétentions » du Comité directeur de l'*Union libérale*, vient de fonder une petite feuille, le *Petit Tourangeau*, destinée à soutenir sa candidature.

Le 4^e bataillon du 66^e de ligne partira, dit-on, le 22 août pour l'Afrique. Ce bataillon est en ce moment à Paris et il vient d'être complété par l'envoi de plusieurs officiers et d'un certain nombre de soldats venant de la garnison de Tours.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

LE MANS.

Lundi soir, au restaurant Froger, près de la gare, on a arrêté un individu qui avait détourné 90,000 fr. de valeurs au porteur.

C'est la victime du vol, qui depuis trois jours poursuivait le voleur, qui l'a dénoncé aux agents de police.

NANTES.

Le préfet de la Loire-Inférieure vient de demander des instructions au ministère de l'intérieur pour savoir s'il doit autoriser la sortie de la procession du 15 août, dite du vœu de Louis XIII, qui est dans les traditions de la ville de Nantes.

Le préfet est vivement sollicité à ce sujet par les pétitions de plusieurs de ses administrés, mais en pleine période électorale il ne saurait assumer la responsabilité d'une sortie religieuse.

(L'Ordre.)

SAINT-MALO.

Mardi, la mer étant très-forte à Saint-Malo, un soldat du 47^e de ligne, nommé Delépine, qui se baignait vers quatre heures, s'étant trop avancé, a été entraîné par la lame. Un caporal et un sergent se sont précipités à son secours, mais au moment où ils allaient l'atteindre, il a disparu sous une vague.

On n'a pas encore retrouvé son cadavre.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

EMPRUNT

DE LA

VILLE DE BORDEAUX

Obligations de 500 francs à 0/0.

REMBOURSABLES EN 40 ANS AU PAIR

Versement de Souscription: 25 Francs par Obligation

On souscrit sans frais chez MM. A. LAN et C^e, 18, rue Beaurepaire, à SAUMUR;

Et dans leurs Agences de:

Donc-la-Fontaine, Montreuil-Bellay, Bourgneil.

COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL

DE PARIS

28, rue de la Victoire, Paris

Les Administrateurs du Comptoir Financier et Industriel de Paris ont l'honneur de rappeler à leur clientèle que les 14,000 Actions de cette Société ont été admises à la cote de la Bourse par la Chambre syndicale des Agents de change de Paris.

En conséquence, ces Actions se négocient désormais comme les fonds d'Etat, les actions du Crédit Foncier, celles des Chemins de fer, etc., etc.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la précieuse farine de Santé, dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatos, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Cokestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉCYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625: — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONNET, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180: — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 18 fr.; 4 kil., 24 fr.; 5 kil., 30 fr.; 6 kil., 36 fr.; 7 kil., 42 fr.; 8 kil., 48 fr.; 9 kil., 54 fr.; 10 kil., 60 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 17, rue de la Harpe, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25	matin	10 h. 31	matin	11 h. 15	matin
8 h. 25	matin	10 h. 31	matin	11 h. 15	matin
11 h. 15	matin	7 h. 39	soir	11 h. 15	matin
1 h. 17	soir	4 h. 55	soir	11 h. 15	matin
4 h. 55	soir	11 h. 48	soir	11 h. 15	matin
7 h. 50	soir				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, Propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 95	35		Comptoir d'escompte	1047 50	50		C. gén. Transatlantique	600	25	
3 % amortissable	87 25		10	Crédit Foncier colonial	635			Canal de Suez	487 50	50	
3 % amortissable nouveau	85 85	10		Crédit Foncier, act. 500 fr.	1675			Société autrichienne	768	3	
4 1/2 %	116	25		Obligations foncières 1877	363			OBLIGATIONS			
5 %	117 05			Obligations communales 1879	453			Est	390		
Obligations du Trésor	510		3 75	Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	50	1 50	Midi	388		
Obligations du Trésor nouvelles	513	2		Soc. de Crédit ind. et comm.	765		5	Nord	396		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	433	1		Crédit mobilier	750	15		Orléans	390 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508 50	1		Est	817 50	50	2 50	Ouest	389		
1865, 4 %	517	1		Paris-Lyon-Méditerranée	1783 75	3 75		Paris-Lyon-Méditerranée	390		
1869, 3 %	400		3	Midi	1250	5		Paris (Grande-Ceinture)	391		
1871, 3 %	395 50		50	Nord	1997 50	12 50		Paris-Bourbonnais	387		
1875, 4 %	518			Orléans	1370	15		Canal de Suez	579		
1876, 4 %	515			Ouest	863 75	5					
Banque de France	5720	30		Compagnie parisienne du Gaz	1520	15					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin	express-poste.	3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 56 — — — — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.	8 — 21 — — — — —	omnibus.
1 — 25 — — — — —	soir.	9 — 40 — — — — —	express.
3 — 32 — — — — —	soir.	12 — 40 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — —	express omnibus (s'arrête à Angers).	4 — 44 — — — — —	soir.
10 — 37 — — — — —	express omnibus (s'arrête à Angers).	10 — 28 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

VENTE PUBLIQUE

Après faillite, M^e BERNARD, commissaire-priseur. Le mardi 16 août 1881 et jours suivants, à midi. A Angers, rue Saint-Laud, n° 12, D'un Magasin

DE CONFISEUR-PÂTISSIER

Marchandises en bon état. Dragées et bonbons divers, liqueurs diverses, etc. Boîtes riches, très-fraîches, pour baptêmes et mariages. Très-grand assortiment de bocaux, coupes, verrerie. Jus de fraises, framboises, abricots et divers, eau-de-vie, fleur d'orange, etc. Très-belle installation de magasin, grandes glaces, rayons avec glaces, comptoirs, chaises. Un assortiment complet de moules à pâtisserie, presque neufs, bassins et bassines en cuivre et ustensiles divers. (516)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, POUR CAUSE DE DÉPART, Le dimanche 14 août 1881, à midi. A Saint-Florent, au domicile de M. Rodde, receveur-buraliste. Par le ministère de M^e MILLION, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION.

Bois de lit en acajou avec sommier, deux lits en fer avec sommier, un lit de sangle en fer, une table en chêne avec rallonges, six chaises assorties, une pendule œil-de-bœuf, deux fauteuils, deux grandes glaces, douze chaises rondes, quatre tables, un paravent, un fourneau dit cuisinière, un poêle et ses tuyaux; Batterie de cuisine, chaudrons en cuivre, 200 bouteilles vides, 75 demi-bouteilles, un petit fût vinaigre plein; Pipes et tabatières, marchandises pour débit de tabac, une cage avec serins et chardonnets, cage à perroquet; 15 kilog. savon, 14 kilog. huile d'olive, 150 kilog. charbons de bois, huile à brûler, pétrole. Au comptant, plus 5/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (506)

Etude de M^e MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, APRÈS FAILLITE, Samedi 13 août 1881, à une heure, Sur la place de la Bilange.

Sept fauteuils, armoire à glace acajou, rideaux de lit et de croisée, bibliothèque, vitrine, poêle calorifère, etc., etc.; Autres meubles et objets divers; Le tout dépendant de la faillite de M^e veuve Ribault, marchande de meubles à Saumur. Au comptant, dix pour cent en sus.

Le commissaire-priseur, MILLION. (517)

Mairie de Chacé.

VENTE

DE 338 PIEDS DE PEUPLIERS.

Le Maire de la commune de Chacé fait savoir que le dimanche 14 août, à deux heures du soir, il sera vendu, à la Mairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, 338 pieds de peupliers, marqués et numérotés, situés au Grand-Marais-le-Roy, dit hippodrome des courses de Saumur. Cette vente sera faite en six lots. Pour connaître les conditions de la vente, s'adresser au Maire de la commune. Le Maire, J. CHARLES-GUIBERT. (499)

A LOUER

PRÉSENTMENT, Pour cause de décès, L'HOTEL DE LA PROMENADE, Rue Beaurepaire, à Saumur. S'adresser à M. GAMIÉRON, quai de l'Ecole-de-Cavalerie. (500)

A VENDRE

D'OCCASION, Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON CHIEN ÉPAGNEUL, âgé d'un an. S'adresser au bureau du journal.

GARGOUILLES ET DESCENTES.

Gargouilles renforcées, pesant approximativement dans les 18 kilog. le mètre, mêmes type et modèle que celles des rues Saint-Nicolas et Beaurepaire, à 30 fr. les 100 kilog., ou 6 fr. le mètre, compris le sabot et, sans le sabot, même prix des 100 kilog. ou 5 fr. 80 le mètre courant, sauf changement dans les cours.

On trouve également les tuyaux de descente de gouttières, grils d'égoût de toutes dimensions. Les dimensions qui ne seront pas en magasin seront procurées dans un bref délai.

Chez VASSEUR fils, fabricant, rue Saint-Nicolas, 28. (507)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, nos 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

1° Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable; 2° Un apprenti pour le commerce. (460)

UN JEUNE HOMME

de 32 ans, comptable, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

BACCALAUREATS

Lettres et sciences Internat et externat

S'-A. AUBIN

Près Blossac, à Poitiers Reprise des cours le 1^{er} septembre 1881. (518)

103,000 Abonnés

Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis) LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE) Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits. PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr. On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres: UN FRANC PAR AN

A VENDRE

BON VIN ROUGE

Des environs de Saumur. S'adresser à M. BAZILLER, propriétaire à Riou. (487)

M. PAUL MÉNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, apte à faire des couvremens. S'adresser au bureau du journal.

LOTION ÉPIDERMALE

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparaissent en trois semaines. — Flacon: 2 fr. 50. — Constatation médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, Rennes. — A Saumur, chez M. SARGENT-GIRAULT. (504)



FER BRAVAIS
Adopté dans les Hôpitaux (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par les Médecins contre Anémie, Chlorose, Débilité, Épuisement, Pertes blanches, etc. Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le plus parfait de tous les toniques et le reconstituant par excellence. Il est supérieur de sa préparation due à des appareils de précision et de sa composition à n'importe quel autre. Il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac, de plus il ne se trouble jamais. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure six mois. Dépôts principaux à Paris, 15, R. LAFFAYETTE et AVENUE DE L'OPÉRA, 30 ou 100, boulevard des Capucines. Les Quinquina Bravais sont les plus efficaces ou l'on trouve également le Quinquina Bravais en poudre. Natures de l'Arche, Sources de Vernet, etc. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque et son traitement. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.

Dépôts à Saumur, pharmacies ERNOUL, R. FEIGNOUX, GABLIN.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale, préparée au Japon PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix. SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.